

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023 : UN SOUTIEN INDISPENSABLE !

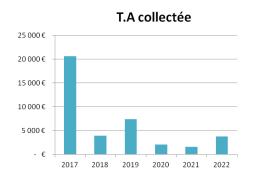
Le lycée Joseph Vallot accueille près de 900 élèves dans ses sections générales, technologiques et professionnelles, dont 125 élèves internes.

Notre établissement offre à ses élèves un enseignement de qualité dans des locaux adaptés.

De nombreux projets sont menés chaque année par une équipe dynamique et motivée : projets culturels, voyages, projets européens Erasmus, actions citoyennes, magasin pédagogique, journée verte, journée des talents... Le lycée est labellisé « Lycée numérique », « Lycée Développement Durable E3D », et « Lycée Egalité Filles Garçons » aux niveaux les plus élevés.

La taxe d'apprentissage est entièrement dédiée aux 578 élèves du lycée professionnel et technologique. Elle nous permet entre autre l'achat d'équipements pédagogiques spécifiques et innovants : imprimante 3D, traceur d'impression, caméra thermique, mannequins de soin...

Les réformes récentes de la taxe d'apprentissage ont impacté significativement nos recettes ces dernières années. Dans le même temps de nouvelles formations ont été mises en place (CVPM et DNAMDe) créant ainsi des besoins supplémentaires.



Grâce à la taxe d'apprentissage, vous pouvez nous soutenir en nous faisant bénéficier d'une ressource financière indispensable au bon apprentissage de nos élèves.

Les entreprises versent 13% de leur taxe d'apprentissage à la structure habilitée de leur choix.

En choisissant de verser votre taxe d'apprentissage au Lycée Joseph Vallot, vous nous donnez les moyens de continuer à proposer aux élèves un enseignement de qualité.

Pour cela, vous devez vous connectez à plateforme **Soltéa** entre le **25 mai et le 06 juillet 2023**, procéder à une « recherche établissement » avec le nom du lycée (ou code postal 34700 - Siret 193 400 280 00023 - code UAI : 0340028w) et choisir « attribuer à la composante / établissement scolaire ».

La communauté éducative du Lycée Joseph Vallot vous remercie chaleureusement pour votre confiance.



FORMATIONS HABILITÉES À RECEVOIR LA TAXE D'APPRENTISSAGE



PROFESSIONNELLES

CVPM Communication Visuelle Plurimédias **Création en septembre 2019**, 89 élèves, 3 niveaux

MELEC Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés 46 élèves, 3 niveaux

ASSP Accompagnement, Soins et Services à la Personne

73 élèves, 3 niveaux

MRC Métiers de la Relation Client 91 élèves, 3 niveaux

GATL Gestion Administration 64 élèves, 3 niveaux

CAP-EPC Equipier Polyvalent de Commerce 17 élèves, 2 niveaux

3^{ème} **PREPA METIERS** destiné à des élèves volontaires qui souhaitent s'orienter vers la voie professionnelle 24 élèves, 1 niveau

TECHNOLOGIQUES

STD2A Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués

57 élèves, 2 niveaux

STIDD Sciences et Technologies de l'Industrie et du développement durable 26 élèves, 2 niveaux

STMG Sciences et Technologies du Management et de la gestion

54 élèves, 2 niveaux

POST-BAC

DNMADE Diplôme National des Métiers d'Art et du Design mention Espace

Création en septembre 2020, 43 étudiants, 3 niveaux

Merci aux entreprises donatrices en 2022 pour leur soutien!

Super U – Ramond et cie – Les fromages du Salagou – Yesss Electrique – Nkd Puzzle Charcuterie Cabrol – Prop'Hôtel – Garage rouquette – L'olidoc Huilerie confiserie Garage TBM – Garage de l'Orb – Pasteur Gambetta – Groupe Turco – Terranimo Boucherie Charcuterie Pages – Gite le Mazet – Immo Larzac

Contact : Tel : 06 82 20 68 78 - 04 67 44 91 63 - intendance.vallot@ac-montpellier.fr Rue du Docteur Henri Mas – 34700 LODEVE - https://joseph-vallot.mon-ent-occitanie.fr/